

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

23^{ème} année - N° 4209 - Vendredi 16 Septembre 2022 - Prix : 200 Fc

CONSOMMATION COURANTE :

Le prix du pain reste inchangé



Avis de recrutement

La Commission de l'océan Indien (COI) est une organisation intergouvernementale qui regroupe l'Union des Comores, la France (Réunion), Madagascar, Maurice et les Seychelles. Avec le soutien de ses partenaires, la COI donne corps à la solidarité régionale à travers des projets de coopération couvrant l'ensemble des Objectifs de développement durable.

Pour son projet « Résilience des Ecosystèmes Côtiers du Sud-Ouest de l'océan Indien (RECOS) » financé par l'Agence Française de Développement, la COI recherche :

Un(e) Assistant(e) Suivi des échanges d'expériences et de bonnes pratiques (RELANCE)

Les dossiers d'appel à candidatures peuvent être obtenus comme suit :

- Téléchargement à travers le site internet de la COI www.commissionoceanindien.org – rubrique « Opportunité »
- Au Département des ressources humaines à l'adresse électronique suivante : hr@coi-ioc.org

La date limite de dépôt de candidature est fixée **au Jeudi 22 septembre 2022 à 16h00 (heures de Maurice)**.

TRANSPORT MARITIME

Des mesures de renforcement pour les conteneurs frigorifiques

Le ministre des transports maritime et aérien Bianrifi Tarmidi, a lors d'un point de presse ce jeudi 15 septembre dans son bureau, rassuré que toutes les dispositions sont prises pour éviter une pénurie des produits alimentaires et annoncé la mise en service d'un groupe électrogène de 750 Kva au port de Moroni, permettant d'augmenter la capacité à 92 conteneurs Reefers en dehors du réseau Sonelec.

Le ministre des transports maritime et aérien entend renforcer la capacité électrique au port de Moroni en dehors du réseau Sonelec. Selon lui, les démarches sont déjà en cours. Bientôt un monteurt électrique de 750 Kva MT permettant d'augmenter la capacité à 92 containers Reefers en dehors du réseau Sonelec, sera mis en place. Il tient à rassurer que toutes les dispositions sont prises pour éviter toute éventuelle pénurie des produits alimentaires. « Tout cela fait suite à maintes réunions tenues au ministère des transports maritime et aérien avec les acteurs exerçant dans le secteur maritime, au sujet des conteneurs frigorifiques (containers Reefers). Tout cela pour faciliter les activités du Port de Moroni », assure le ministre.

Le ministère compte mettre en service un groupe électrogène de



Bianrifi Tarmidi
transports maritimes

165 Kva d'ici mi-septembre en le couplant avec le groupe électrogène de 440 Kva permettant d'assurer 43 conteneurs frigorifiques MT, l'achat d'un GE supplémentaire de 750 Kva MT permettant d'augmenter la capacité à 92 Reefers, en dehors du réseau Sonelec, faire un bilan énergétique y compris l'éclairage lors des études de performances des activités du concessionnaire de la manutention, Moroni Terminal. « La société s'assurera de l'envoi de la procédure de suivi des conteneurs frigorifiques à l'INRAP », précise-t-

il. M. Tarmidi annonce aussi la transmission systématique à l'INRAP des relevés de température des conteneurs depuis le départ mais aussi faciliter l'accès des agents de l'INRAP, au réseau MT dans l'enceinte portuaire, pour faire leur travail d'inspection.

Conscient des problèmes d'acheminement et d'approvisionnement qui frappent le monde entier causé par le Covid-19 et la guerre en Ukraine, le patron des transports maritime et aérien a rassuré que toutes les dispositions sont prises pour

éviter une telle éventualité. « La crise est partout vous le savez bien ainsi que la cause de cette crise. Raison pour laquelle nous travaillons avec les acteurs du port pour faciliter les choses. C'est d'ailleurs l'engagement du gouvernement, de faire en sorte que la population n'en souffre pas. Nous faisons tout ce qui est possible pour faciliter l'acheminement et l'approvisionnement des produits alimentaires », conclut-il.

Nassuf Ben Amad

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Mohéli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Mohéli: 772 03 71

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Mohéli: 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 773 43 43
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

CEMENTIS

“ Confiant du maintien de la qualité et du service client ”

Jihai Wang
Chef du chantier **Hôpital El-Maarouf**

HODARI
CEMENT PORTLAND
POUR BETON ET MORTIER
EN197-1
CEM I 42.5 N

f | www.cementis.io/km

CONSOMMATION COURANTE :

Le prix du pain reste inchangé

Après plusieurs heures de discussions entre le gouvernement et le collectif des boulangers, un compromis a été trouvé, sur le prix du pain qui reste inchangé, c'est-à-dire 150 kmf la baguette grand modèle. Le gouvernement s'est dit disposé à soutenir les boulangers en cette période difficile et les discussions vont continuer entre la chambre de commerce et les boulangers afin de trouver des propositions pérennes sur le long terme.

Suite à l'annonce faite par le collectif des boulangers d'augmenter le prix du pain à

200 kmf dès ce jeudi 15 septembre, le ministère de l'économie a organisé ce même jour une réunion d'urgence en présence de plusieurs ministres, des représentants des boulangeries et de la Chambre de commerce. D'après le ministre de l'économie Ahmed Ali Bazi, le gouvernement connaît très bien la problématique des boulangers. « Nous avons un protocole d'accord qui durait trois mois. Les 3 mois se sont écoulés et des négociations avaient commencé avec les boulangers. Mercredi dernier, il y a eu une réunion entre le ministère et les boulangers. Mais elle n'a pas pu aboutir à un compromis », avance-t-

il.

Fort heureusement la rencontre de ce jeudi matin a apporté ses fruits. « On s'est mis d'accord qu'ils vont continuer les négociations avec la Chambre de commerce et revenir avec des propositions, mais en attendant le prix du pain reste inchangé. L'on espère bien que les deux parties vont arriver à un compromis », poursuit-il, avant d'ajouter que « le gouvernement soutient la population durant cette période difficile et se soucie également de la viabilité de l'activité des boulangeries. C'est pour cela qu'une enveloppe conséquente a été mise à disposition par le gouverne-

ment pour soutenir cette filière précisément ».

Joint par nos soins, un des membres de la commission du collectif des boulangeries a expliqué que le gouvernement s'est dit disposé à accompagner les boulangers. « Après la réunion entre les autorités et nous, nous avons décidé d'augmenter le prix à 200 KMF. Nous avons une réunion ce matin ou il y avait sept ministres et il en est ressorti que pour le moment, le prix du pain reste inchangé », dit-il.

Rappelons que certains boulangers n'avaient pas bénéficié de la subvention gouvernementale. Ces derniers étaient obligés soit d'aug-

menter le prix de la baguette aux revendeurs, soit de réduire le poids du pain. Une situation qui avait impacté durement la population. En tout cas, le ministre de l'économie se dit ouvert au dialogue pour des solutions pérennes. Pour mémoire, en juin dernier, un protocole d'accord entre le gouvernement et le collectif des boulangers a été signé à Moroni. Plus de 66 millions de nos francs ont été mis sur table pour subventionner les boulangeries sur une période de 3 mois. Reste à savoir s'il sera renouvelé ou non.

Andjouza Abouheir

PROCÈS YEMENIA AIRWAYS:

La compagnie condamnée à une amende de 225.000 euros

Reconnue coupable d'homicide involontaire dans le crash du 30 juin 2009 au large de la Grande Comore, la compagnie yéménite est condamnée à verser la somme de 225.000 euros et plus d'un million d'euros aux associations des familles des victimes. Un verdict satisfaisant pour Me Said Larifou.



C'est un ouf de soulagement pour les familles endeuillées. Après 13 ans d'attente et des longues procédures judiciaires, le tribunal correctionnel de Paris a condamné mercredi 14 septembre la compagnie yéménite à une amende de 225 000 euros, et à verser plus d'un million d'euros aux associations des familles des victimes en frais d'avocat et dommages et intérêts, après avoir été reconnue coupable d'homicide involontaire, dans le crash du 30 juin 2009 au

large de la Grande-Comore. Joint par nos soins, Me Said Larifou parle d'un résultat satisfaisant. Selon lui, il s'agit d'un processus judiciaire pénal très long et complexe qui finalement débouche sur une culpabilité reconnue par une décision judiciaire. Naturellement une grande satisfaction de tous les acteurs, les avocats, les associations des victimes et les experts qui n'ont ménagé aucun effort. « La condamnation pénale

d'une compagnie aérienne pour négligence et imprudence ayant entraîné un crash aérien mortel est rare. Je suis soulagé et mes clients également. Ces derniers vont pouvoir faire leur deuil », confie-t-il.

À l'annonce du verdict, Bahia Bakri l'unique survivante du Crash de Yéménia Airways, 12 ans à l'époque, s'est confiée à l'AFP. « L'amende, ce n'est pas ce qui m'intéressait le plus. Le plus important,

c'était de savoir si la culpabilité de la compagnie allait être reconnue et ça a été fait. Moi, je ne me suis jamais autorisée à dire qu'elle était coupable », dit-elle. S'agissant des victimes de nationalité autre que française, Me Larifou a montré qu'il a bien été indiqué par le tribunal que leur statut est juridiquement reconnu et il leur revient de saisir les juridictions territorialement compétentes pour faire valoir leurs droits à une réparation intégrale. « Nous avons eu une lecture différente que certains de nos confrères et le tribunal, nous lirons attentivement le jugement et aviserons sur les stratégies à adopter pour continuer à défendre les intérêts des victimes de nationalité comorienne. Nous disposons maintenant d'une décision de culpabilité qui ouvre des perspectives d'indemnisation pour elles devant d'autres juridictions aux Comores ou au Sénégal. Il nous semble nécessai-

re de demander à ce que la responsabilité de l'ASECNA soit établie et nous le ferons dans l'intérêt des familles », précise l'avocat.

Pour mémoire, c'était la nuit du 29 au 30 juin 2009 que l'A310 de la Yemenia Airways s'est abîmé au large de la Grande Comore, coutant la vie à 142 passagers, dont 66 Français, et 11 membres d'équipage. Une seule survivante, Bahia Bakari, Franco-Comorienne, âgée de seulement 12 ans retrouvée seule dans l'eau s'accrochant à un débris de l'avion par un bateau de pêcheur. Selon France-info, les investigations menées sur les boîtes noires, retrouvées fin août 2009 à 1.280 mètres de fond, ont permis de conclure que l'accident était dû à une série d'erreurs de pilotage, qui se sont enchaînées en moins de cinq minutes.

Andjouza Abouheir

SOCIÉTÉ

Les enseignants vont reprendre le chemin de l'école sous réserve

Le syndicat des enseignants section de Mohéli s'est réuni mercredi à l'école primaire publique de Massandzeni pour faire le bilan de l'année passée et se préparer pour la rentrée prochaine. La question de la nouvelle grille indiciaire promise par les autorités de l'État pour le mois de novembre prochain était au menu du débat. La possibilité d'une grève après cette date butoir n'est pas à écarter.

La rentrée scolaire pour les primaires et secondaires est fixée au 22 septembre pour les enseignants et au 3 octobre pour les élèves. Le syndicat régional des enseignants à Mohéli s'est réuni mercredi dernier à l'école primaire de Massandzeni pour faire le point. C'était l'occasion pour ces syndica-

listes de se sensibiliser sur leur lourde mission dans l'éducation nationale, leurs devoirs mais aussi leurs droits. C'est alors que s'invite la question du protocole d'accord signé en 2021 entre le gouvernement et l'intersyndicale de l'enseignement, et qui prévoit une révision de la grille indiciaire des professeurs. « Dans ce protocole d'accord le gouvernement nous a promis que lors du paiement du mois de novembre, nos salaires obéiront à une grille intermédiaire qui ne sera pas celle pas qui était prévue par le régime Sambi, ni celle d'aujourd'hui » rappelle Mahamoud Harouna, le secrétaire régional du syndicat.

« Donc comme convenu, nous allons reprendre le chemin de l'école en attendant le mois de novembre. Si rien n'est fait, nous serons dans l'obligation d'entamer une

grève illimitée, prévient Mohamed Harouna avant de demander aux parents d'élèves de ne pas les blâmer par la suite si les autorités n'ont pas respecté la parole donnée et qu'une grève se déclenche un mois

après le début des cours.

« Le coût de la vie est tellement élevé que les professeurs n'arrivent plus à joindre les deux bouts. Pour avoir un enseignement de qualité, nos salaires devront absolument

être révisés » à la hausse lance un syndicaliste présent à cette rencontre préparatoire de la rentrée.

Riwad



Enseignants Mohéli.

UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

Ministère de l'Education Nationale, de
l'Enseignement et de la Recherche
Scientifique, de la Formation et de l'Insertion
Professionnelle



القمر المتحدة جمهورية
وحدّة تضامن- تنمية
وزارة التربية الوطنية والتعليم
والبحوث العلمي

Projet Professionnalisation de l'offre de formation et Insertion
(PROFI)



Agence Française de Développement

Projet Professionnalisation de l'offre de formation et Insertion (PROFI)

Avis d'appel à candidatures pour le recrutement du personnel clé de la Cellule de Gestion du Projet

1. Contexte

Le Gouvernement comorien a obtenu en 2021, un financement de l'AFD d'un montant de 16,5 millions d'euros destiné au financement du **Projet Professionnalisation de l'offre de formation et Insertion (PROFI) - CKM 111401N**, qui sera mis en œuvre sur la période 2022-2027. Le PROFIL a pour objectif de renforcer l'offre de formations techniques, professionnelles et scientifiques afin d'améliorer l'employabilité des jeunes et répondre aux besoins de développement de l'économie comorienne. Ce projet s'inscrit dans le volet « insertion économique et sociale de la jeunesse comorienne » du **Plan de Développement France Comores (PDFC)**, signé le 22 juillet 2019 entre l'Union des Comores et la France.

Pour atteindre son objectif, le PROFIL accompagnera **cinq filières stratégiques (Agriculture ; Construction ; Technologies Industrielles ; Numérique ; et Environnement)**, sur des parcours de formation de Bac-3 à Bac+5.

Le PROFIL interviendra au niveau des établissements publics de formation suivants :

- **Au niveau secondaire** : l'Ecole Nationale Technique et Professionnelle (ENTP - Anjouan) ; le Centre National Horticole (CNH - Grande Comore) ; le Lycée Polytechnique de Chouani (LPC - Grande Comore) ;
- **Au niveau supérieur** : deux composantes de l'Université des Comores (UDC) : l'Institut Universitaire de Technologie (IUT – site de Moroni à Grande Comore et site de Patsy à Anjouan) et la Faculté des Sciences et Techniques (FST – site de Moroni, Grande Comore et site de Patsy, Anjouan).

Dans ce cadre, l'intervention du PROFIL portera sur :

- La rénovation et l'extension de locaux pédagogiques (dont des halls de technologie) ;
- L'achat d'équipements pédagogiques adaptés aux besoins ;
- La révision et la création de diplômes dans les filières et les établissements soutenus.

La maîtrise d'ouvrage du PROFIL est confiée au **Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (MENERSFIP)**, pour le compte de l'Union des Comores. Le **MENERSFIP** est responsable de la préparation, de l'exécution et de la validation des volets techniques. La gestion opérationnelle est confiée à une Cellule de Gestion du Projet (CGP), créée au sein du **MENERSFIP** et rattachée au Cabinet du Ministre et dont le fonctionnement est financé sur les ressources du PROFIL.

La CGP est responsable de (i) la coordination générale de la mise en œuvre ; (ii) la gestion administrative et financière ; (iii) le suivi et l'évaluation ; (iv) l'ordonnancement des dépenses ; (v) la tenue et la pré-

sentation des comptes ; (vi) la préparation des rapports d'exécution techniques et financiers.

Afin d'assurer la mise en œuvre globale du PROFIL, la CGP souhaite parachever le recrutement du personnel nécessaire à son fonctionnement. Le présent avis d'appel à candidatures a pour objet de recruter le personnel listé ci-dessous :

1. **Un/Une Responsable de la Passation des Marchés ;**
2. **Un/Une Responsable du Suivi-Evaluation.**

Les termes de référence complets de ces postes sont à retirer aux locaux provisoires de la CGP situés au Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle (MENERSFIP). Ils peuvent également être obtenus en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-dessous :

Profi.coordinnatrice2022@gmail.com et copie à recrutementatprofi@gmail.com

2. Dossier de candidature

Les candidats intéressés devront soumettre un dossier de candidature en langue française comprenant :

- Une lettre de motivation qui démontre clairement les liens entre les exigences du poste et l'expérience du/de la candidat(e) (maximum 2 pages) ;
- Un curriculum vitae (CV) détaillé ;
- Une copie certifiée de tous les diplômes et des attestations mentionnées dans le curriculum vitae (CV) ;
- Les attestations de service ou preuves attestant de l'expérience professionnelle du candidat ;
- Coordonnées de trois (3) personnes de référence (nom, prénom, titre, structure, téléphone, courriel).

3. Délai et lieu de dépôt des candidatures

Le dossier de candidature **complet** devra être adressé à Madame la Coordinatrice du PROFIL, et déposé à l'adresse ci-dessous :

CGP PROFIL
Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement et de la Recherche Scientifique, de la Formation et de l'Insertion Professionnelle

Avenue de la république du Sénégal
Route de la présidence,
Moroni - Union des Comores

La date limite de dépôt du dossier est fixée au 08/10/2022 à 12 heures.

COUPE DE LA LIGUE :

USZ sacrée à Ngazidja

C'est sous une pluie battante que l'Union Sportive de Zilimadju a été sacrée au dépend de FC Hantsindzi dans un stade à moitié pleine. Dans un match qui ne fût pas facile, le club de Zilimadju est parvenu à sauver sa saison en remportant un trophée.

Vainqueur de la coupe des Comores, double champion des Comores (2020, 2021), la formation de Zilimadju avait l'habitude ces dernières années de figurer dans les tableaux d'honneur de fin de saison. C'est au bout du bout que les coéquipiers de Raidou et Nasri ont empoché le dernier trophée de la saison finissante au niveau de la ligue de Ngazidja. Zéro à zéro au bout du temps réglementaire, c'est dans la séance des tirs au but que la décision s'est faite (6 tab 5) en faveur des Moroniens. Sur 7 tireurs, FC Hantsindzi a manqué deux fois le cadre. Une victoire qui remet les vainqueurs au centre de l'échiquier après une saison 2021-2022 en dents de scie, qui a vu le club de Zilimadju être détrôné de son titre de champion des Comores acquis ces deux dernières années.

Au bout de cette rencontre, l'international comorien Raidou a exprimé toute sa satisfaction. «



C'est une grande satisfaction pour nous que d'avoir remporté cette victoire surtout contre FC Hantsindzi qui est notre bête noire lors des trois dernières saisons », dit-il. Avant d'ajouter que « même après avoir reçu un carton rouge, nous avons continué à croire à notre chance, jusqu'à la délivrance finale après cette séance fatidique des tirs aux buts ». En effet durant ces dernières années Bonbon Ndjema a couru

derrière ce trophée, le seul qui manquait à sa vitrine.

Quant au vaincu qui n'en démérite pas pour autant a pointé du doigt l'état de la pelouse trempée par un déluge de pluie qui a frappé la capitale avant le début de cette finale. « Nous nous étions préparés à rentrer dans l'histoire à l'issue de cette finale, mais la pelouse ne nous a pas aidé », se plaint Hassane Youssouf Pogba milieu de terrain de

FC Hantsindzi. Et de continuer : « Face à une équipe expérimentée comme Bonbon Ndjema ça ne pardonne pas. Ils ont su garder leur cage vide jusqu'au tir au but ». Pour la nouvelle saison, le joueur du nord espère que son équipe peut finir dans les 2 premières places du championnat.

AS Badraoui

La Gazette des Comores
Fondateur et Directeur général
 Said Omar Allaoui
Directeur de la publication
 Elhad Said Omar
Rédacteur en chef
 Mohamed Youssouf
Secrétaire de rédaction
 Toufé Maecha
Rédaction
 A. Mmagaza
 M.I.M Abdou
 A.O. Yazid
 Andjouza Abouheir
 Nassuf Ben Amad
 Kamal Gamal Abdou
 Nabil Jaffar
 Riwad
 A Bardraoui
Mise en page
 Abdouchakour Aladi Nourou
Responsable commercial
 Mariama Mhoma
Documentation archiviste
 Hadidja Abdou
Photographe / Site Web
 Mohamed Said Hassane
Impression
 Graphica Imprimerie
www.lagazettedescomores.com
 Tel: 773 91 21/ 322 76 45



AVIS DE RECRUTEMENT

Le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) œuvre pour un monde où chaque grossesse est désirée, chaque accouchement est sans danger et le potentiel de chaque jeune est réalisé.

Le bureau Pays de l'UNFPA Comores se propose de recruter un(e) Expert(e) Technique National(e) dans le cadre du programme conjoint SDG des Nations Unies sur « la production de données et d'information pour mesurer l'impact de la crise alimentaire, énergétique et financière mondiale aux Comores, en particulier sur les femmes, les jeunes et les enfants ».

Poste basé à Moroni

Consultant National

Les termes de références détaillés peuvent être consultés sur le lien suivant :

<https://www.comoros.unfpa.org>

La date limite de soumission des candidatures au Bureau UNFPA Moroni ou par mail est **le 23 Septembre 2022 à 12h00.**

Les candidats sont invités à postuler en envoyant les dossiers au Bureau UNFPA ou à l'e-mail (recrutement.unfpa.comores@unfpa.org) avant la date de clôture.

Remarques :

- Il n'est demandé le paiement de frais à aucun stade du processus de recrutement.
- UNFPA ne sollicite, dépiste ou discrimine sur la base du statut de VIH/SIDA.
- L'UNFPA promeut l'égalité des chances incluant les personnes vivant avec un handicap et l'égalité de genre. Les candidatures féminines qualifiées sont encouragées.
- Veuillez noter que l'UNFPA ne contactera que les candidats qui auront été présélectionnés et se réserve le droit de suspendre ou d'annuler le processus de recrutement.

Programme de Nations Unies
pour le Développement

104/Formation Quantum

Le 14/09/2022

Objet : Invitation des soumissionnaires à la formation sur la plateforme Quantum

Nous sommes heureux d'annoncer que le PNUD a mis en place un nouveau système d'appel d'offres en ligne. Le système Quantum est conçu pour faciliter le processus d'appel d'offres du PNUD grâce à une interaction en ligne.

Le système vise à renforcer l'intégrité et la transparence du processus d'appel d'offres et permet également de rationaliser le processus de passation de marché : les fournisseurs peuvent utiliser Quantum pour soumettre leurs offres, consulter les documents desollicitation et recevoir des notifications automatiques du système chaque fois qu'un événement d'achat est modifié.

Ce système répond aux valeurs fondamentales du PNUD en matière d'achats, telles que l'équité, l'intégrité, la transparence et la redevabilité.

Nous vous informons par la présente qu'une formation en ligne à l'utilisation du système Quantum pour les soumissionnaires aura lieu via Teams **jeudi 22 septembre 2022 à partir de 13 heures.**

Les participants peuvent rejoindre la session de formation via le lien direct zoom suivant : <https://undp.zoom.us/j/81350266832>

Les entreprises intéressées doivent confirmer leur participation par courriel à l'adresse achats.km@undp.org

Le nombre de participants en présentiel étant limité, les soumissionnaires sont vivement encouragés à se prononcer en exprimant leur intérêt à participer à l'adresse achats.km@undp.org, d'ici le 19/09/2022.

Fabrizio Andreuzzi
 Représentant Résident Adjoint



UNION DES COMORES

Unité – Solidarité – Développement

MINISTRE DES TRANSPORTS MARITIME ET AERIEN

PROJET CONNECTIVITE INTER-ILES DES COMORES

Réf. n°N°2022/09/02/MTMA/PICMC/SUIVI-EVALUATION

« Sollicitation de Manifestations d'Intérêt pour le Recrutement d'un (e) spécialiste en Suivi-Evaluation du Projet Connectivite Inter-Iles des Comores (PICMC) »

Date de l'avis : 14/09/2022

L'Union des Comores a reçu un financement de la Banque Mondiale à hauteur de 20 000 000 USD pour le Projet Connectivité Inter Îles les Comores (PICMC) signé le 7 juin 2022, et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le recrutement d'un(e) Spécialiste en suivi-évaluation du projet PICMC.

Le projet a pour objectif d'améliorer la résilience climatique du transport maritime entre les îles.

1. Mission du Spécialiste en Suivi-Evaluation

Le SSE sera chargé du développement, le fonctionnement et la coordination du système de suivi-évaluation du projet et assistera le Coordinateur National dans la gestion des activités du projet.

Il assure, sous la direction du Coordinateur National du projet, la programmation, la coordination et le suivi de de toutes les activités programmatiques selon le cadre logique ainsi que la coordination avec les parties prenantes du projet.

Il aura pour tâches de :

1. Concevoir, organiser et mettre en place le système de suivi-évaluation et assurer sa gestion quotidienne ;
2. Développer un système/protocole de collecte de données pour les indicateurs du projet et mettre à jour régulièrement les données définissant les indicateurs, les sources de données, les méthodes de collecte de données, la fréquence et les responsables concernés ;
3. Recueillir d'autres données supplémentaires nécessaires dans le cadre du projet (ex. prix des denrées alimentaires), selon les besoins
4. Collaborer avec l'équipe de l'UGP et les différents partenaires du Projet afin de faciliter la collecte des données pour les indicateurs ainsi que les données supplémentaires nécessaires ;
5. Publier et diffuser les résultats au public (par exemple, sur internet, sur un blog, etc.)
6. Elaborer les rapports périodiques de suivi des activités du Projet ;
7. Assurer un suivi technique et financier systématique des activités
8. Assister les responsables des activités et des composantes dans la planification de leurs activités et entre autre;

2. Profil du consultant

- Être titulaire d'un diplôme supérieur (minimum BAC +4) en sta-

tistiques, économie ou suivi évaluation, gestion de projet ou domaine apparenté ;

- Expérience professionnelle d'au moins Cinq (05) ans dans le domaine du Suivi -évaluation et gestion des données, dont trois (03) ans au moins au sein d'un Projet financé par des partenaires au développement, la Banque mondiale serait un atout
- Bonne connaissance des systèmes de suivi-évaluation axés sur la performance et le résultat (y compris le cadre logique, la stratégie, le plan d'action, les indicateurs de performance, l'évaluation à mi-parcours etc.) ;
- Avoir une forte capacité rédactionnelle, de communication, d'analyse et de synthèse ;
- Familiarité avec les exigences des bailleurs de fonds en matière de suivi-évaluation ;
- Expérience dans la conception de systèmes de suivi-évaluation ;
- Expérience dans le traitement de données ;
- Capacité d'analyse et d'évaluation ;
- Bonne connaissance en informatique (Word et Excel) ;

Les termes de références sont disponibles en demandant à l'adresse suivante : connectivitecomoros@gmail.com copie coordi.connectivitecomoros@gmail.com/ rpm.connectivitecomoros@gmail.com

Les critères d'éligibilité, et la procédure de sélection seront conformes aux procédures spécifiées dans le Règlement de Passation des Marchés l'IDA pour les emprunteurs sollicitent le Financement de Projet d'Investissement (Quatrième version novembre 2020 << Sélection de Consultant Individuelle (SCI) >>

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et obtenir les termes de références à l'adresse ci-dessous et aux heures suivantes : de 08h 30 à 14H 30 (heure locale) du lundi au vendredi.

Les manifestations d'intérêt doivent être déposées ou envoyées par email, aux adresses mentionnées ci-dessous **plus tard le Vendredi 30 Septembre 2022 à 14 h 30 (heure locale)**. Adressé à : Monsieur le Coordinateur du Projet Connectivité Inter-Îles des Comores « Manifestation d'intérêt N°2022/09/02/MTMA/PICMC/Suivi-Evaluation Intitulé du poste », Bureau de gestion de projet à Moroni Coulée de lave - Route Garage MARIKAO